

**CHSCTD exceptionnel du jeudi 13 janvier 2022**

**Déclaration liminaire de l’Unsa Education**

Nous tenons à préciser que malgré l’alerte sociale de ce jour, nous tenions à siéger à ce CHSCT exceptionnel, dans un souci de continuité des affaires compliquées en cours. Par respect pour nos collègues qui sont en attente de réponses, nous ne pouvons pas nous permettre de le reporter.

Les personnels, depuis le début de la crise, ont répondu présents.

Face à une situation particulièrement difficile, l’Unsa Education n’a pas la prétention de dire quelle doit être la politique globale de santé publique. Elle demande simplement, dans le discours et dans les décisions : cohérence, clarté, mais aussi considération pour les personnels de l’éducation nationale et de la fonction publique (ATSEM, animateurs…).